

Formation Habilitation électrique H0-B0-H0V (Recyclage) | 1 jour

Code module : 662 - Version : 1

Durée : 1 jour (7h00)

Composition du groupe : De 1 à 12 personnes

Pré-requis : Avoir suivi une formation initiale du même niveau il y a moins de 3 ans

Modalités pédagogiques disponibles :

- ✔ Intra présentiel (dans vos locaux)
- ✔ Intra en classe distancielle
- ✘ Inter présentiel
- ✔ Inter en classe distancielle

Public : Tout salarié non-électricien

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Refaire un point sur les risques électriques au travail
- Être capable de mettre en oeuvre les méthodes et procédures permettant d'effectuer des opérations d'ordre non électrique à proximité d'installations électriques dans les meilleures conditions de sécurité
- Recycler les titres d'habilitation ayant atteint leur limite de validité

Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Apport théorique
- Mise en situation réelle ou simulée (atelier pratique)
- Envoi d'un mémo à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation :

- Formation non certifiante
- Evaluation théorique (QCM)
- Evaluation pratique (évaluation par le formateur selon les préconisations NF C 18-510)

Modalités de sanction :

Remise d'une attestation de fin de formation et avis post-formation conforme à la norme NF C 18-510

Intervenant :

- Formateur expérimenté, CV sur demande

Suivi de formation :

- Feuille de présence émarginée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :

- Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet
- Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :

- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

Le recyclage de l'habilitation électrique H0 B0 HOV est obligatoire pour garantir la sécurité des travailleurs non électriciens évoluant à proximité d'installations électriques. Conformément à la norme NF C 18-510, **cette formation doit être renouvelée tous les 3 ans** afin de maintenir les compétences en prévention des risques électriques. Elle concerne principalement le personnel réalisant des interventions générales (maintenance, nettoyage, surveillance) dans des zones où des équipements sous tension sont présents, leur permettant d'identifier les dangers et d'adopter les bonnes pratiques pour éviter tout accident.

PROGRAMME

1- Rappel des principes fondamentaux de l'habilitation électrique

- Les notions de bases de l'électricité
- Les différents domaines de tension
- Présentation et mise à jour des exigences de la norme NF C 18-510.
- Le cadre réglementaire et les responsabilités des employeurs et salariés.

2- L'environnement de l'habilitation électrique

- La distinction des différents types d'opérations
- Les principes et les symboles d'une l'habilitation électrique
- La délivrance et la validité d'une habilitation

3- Rappel des procédures pour travailler en sécurité

- L'autorisation de travail
- L'attestation de mise hors tension
- Le certificat pour tiers et l'avis de fin de travail

4- Retour sur les différents risques électriques

- Les règles élémentaires de sécurité
- Les effets du courant sur le corps humain
- Les incendies et accidents

5- Rappel des différents moyens de protection contre les risques électriques

- Les moyens de prévention et de protection à la disposition des intervenants
- Les différentes zones d'environnement
- Les équipements de protection collective
- Les équipements de protection individuelle

6- Les différents rôles des acteurs dans le domaine électrique

- Les acteurs concernés par les travaux
- Les partenaires de prévention
- L'habilitation pour les Exécutants
- L'habilitation pour les Chargés de chantier